

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20130307-2013\_B093-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2013  
Date de réception préfecture : 13/03/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 MARS 2013

PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLE

**2013\_B093**

**OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer un avenant N 1 relatif à l'aménagement d'un parking de persuasion Place Vincent Scotto à Meyrargues - Lot 3 espaces verts (n 09MS03C07)**

Le 7 mars 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 1<sup>er</sup> mars 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARCON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLES Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron.

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président donne pouvoir à BRAMOULLE Gérard – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARCON Jacques – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à TAULAN Francis – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLES Marie Pierre – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Christian LOUIT – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren donne pouvoir à Robert DAGORNE.

**Excusé(e)s :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles .

Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**03\_2\_11**

cc

**BUREAU DU 07 MARS 2013**

Rapporteur : Jean CHORRO

**Thématique : Commande publique**

**Objet : Autorisation de signer un avenant n°1 relatif à l'aménagement d'un parking de persuasion place Vincent Scotto à Meyrargues - lot 3 espaces verts ( n°09MS03C07)**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Le marché cité en objet a été notifié le 22/12/2011 à l'entreprise NATURE et PRESTIGE.

L'avenant n° 1, joint en annexe, a pour objet de créer un prix nouveau au bordereau des prix unitaires pour prendre en compte des prestations complémentaires nécessaires à l'achèvement des travaux (création d'entourage d'arbres en résine),

La durée du marché reste inchangée.

### Exposé des motifs :

Dans le cadre du marché n°09MS03C07, la CPA a confié à l'entreprise Nature & Prestige la réalisation des travaux du lot 3 : Espaces Verts – Arrosage concernant l'aménagement d'un parking de persuasion sur la place Vincent SCOTTO à Meyrargues pour un montant de **86 860.61 € H.T.**

Compte tenu de la décision de l'Architecte des Bâtiments de France de supprimer les grilles en fonte devant initialement être posées par le titulaire du lot n°1 VRD, il a été décidé en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France de faire réaliser, par le titulaire du présent lot n°3, une structure avec résine poreuse au-dessus des fosses de plantation des arbres implantés entre les places de parking. Le montant de la prestation s'élève à **4 158.00 € H.T.**

### Objet de l'avenant :

L'avenant n° 1, joint en annexe, a donc pour objet de :

- Créer un prix nouveau PN C 801 – Revêtement en résine en entourage d'arbre

La durée du marché reste inchangée.

L'incidence financière de ces prestations nouvelles est la suivante :

Ancien montant estimatif du marché :	86 860.61€ HT
Plus value liée à la création d'entourage d'arbres en résine	+ 4 158.00 € HT
Nouveau montant estimatif du marché :	91 018,61 € HT
% de variation :	+ 4.79 %

L'avenant ayant une incidence financière inférieure à 5% par rapport au montant du marché initial, celui-ci n'a pas été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, celle-ci étant saisie uniquement pour les avenants des marchés à procédure formalisée entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%.

### Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics issu du décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 et notamment son article 20,

VU la délibération n°2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services » .

### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les dispositions de l'avenant n° 1 au marché n°09MS03C07 relatif à l'aménagement d'un parking de persuasion Place Vincent Scotto à Meyrargues – lot 3 ESPACES VERTS d'un montant de 4 158 € HT (soit + 4.79 %) ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 et toutes les pièces nécessaires à son aboutissement ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera inscrite au budget d'investissement de la Communauté, 21728 - 824 - 623.



**AMENAGEMENT D'UN PARKING DE PERSUASION PLACE VINCENT  
SCOTTO A MEYRARGUES**

**LOT 3 ESPACES VERTS**

**AVENANT N° 1**

**AU MARCHE N°09MS3C07**

Titulaire : NATURE ET PRESTIGE

**AVENANT AU MARCHE D'AMENAGEMENT D'UN PARKING DE PERSUASION PLACE  
VINCENT SCOTTO A MEYRARGUES  
LOT 2 ECLAIRAGE PUBLIC**

**ENTRE**

**La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix**  
CS 40868  
13626 Aix en Provence Cedex1

Représentée par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI,

**d'une part,**

et,

**La Société NATURE ET PRESTIGE**

Domiciliée 5, impasse du Plateau de la Gare, 13770 VENELLES  
Immatriculée au RCS d'Aix sous le n° B 422 845 503

représentée par PORROT Vincent, Directeur,  
dûment habilité à cet effet

**d'autre part,**

Marché n°: 09MS3C07

Date de notification du marché : 22/12/2011

Montant estimatif H.T. du marché initial : **86 860.61 €**

Nouveau montant estimatif du marché : **91 018,61 € HT**

Le présent avenant comporte 6 feuillets numérotés de 1 à 6

**Etant préalablement exposé que :**

Dans le cadre du marché n°09MS3C07, la CPA a confié à l'entreprise Nature & Prestige la réalisation des travaux du lot 3 : Espaces Verts – Arrosage concernant l'aménagement d'un parking de persuasion sur la place Vincent SCOTTO à Meyrargues pour un montant de **86 860.61 € H.T.**

Du fait de la suppression des grilles d'entourage d'arbre suite à la demande de l'Architecte des Bâtiment de France, il a été décidé de faire réaliser par le titulaire du lot n°3 une structure avec résine poreuse au-dessus des fosses de plantation des arbres implantés entre les places de parking.

Le montant de la prestation s'élève à **4 158.00 € H.T.**

Il est donc arrêté et convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1. - OBJET DU PRESENT AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de créer un prix nouveau au BPU :

**Création d'entourage d'arbre en résine**

Du fait de la suppression des grilles d'entourage d'arbre suite à la demande de l'Architecte des Bâtiment de France, réalisation d'une structure avec résine poreuse au-dessus des fosses de plantation des arbres implantés entre les places de parking.

Le montant de la prestation s'élève à **4 158.00 € H.T.**

**ARTICLE 2. - MODIFICATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Les prix nouveaux suivants viennent compléter le BPU initial du marché.

**PN C 801 – Revêtement en résine en entourage d'arbre**

Ce prix rémunère la réalisation d'une structure perméable avec revêtement résine sur les fosse de plantation d'arbres implantés entre les parkings.

Il comprend :

- Le réglage superficiel de la terre végétale à -15cm du niveau fini
- La fourniture et mise en oeuvre de 10cm de GNT 0/315, le compactage soigné
- La fourniture et la mise en oeuvre de résine poreuse sur une épaisseur de 5cm
- Le réglage, le compactage

Ce prix s'applique à l'unité de dimension 1.50mx1.50m.

**L'UNITE : Cent quatre-vingt-dix-huit euros.**

### **ARTICLE 3. - NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

<b>Ancien montant estimatif du marché :</b>	<b>86 860.61€ HT</b>
Plus value liée à la création d'entourage d'arbres en résine	+ 4 158.00 € HT
<b>Nouveau montant estimatif du marché :</b>	<b>91 018,61 € HT</b>
<b>% de variation :</b>	<b>+ 4,79 %</b>

Le détail des quantités et prix nouveau est joint en annexe.

### **ARTICLE 4. - CLAUSE DE RENONCIATION AU RECOURS**

Le titulaire du marché renonce à tout recours pour quelque motif que ce soit, pour des faits ou des prestations prévues ou liées au présent avenant.

### **ARTICLE 5. - SPECIFICATIONS DIVERSES**

Toutes les clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux prescriptions du présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de différence.

### **ARTICLE 6. - PRISE D'EFFET**

Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification au titulaire.

Fait en un seul exemplaire

A , le

A Aix en Provence, le

Mention manuscrite « lu et approuvé »  
Le titulaire du marché

Pour le Président et par délégation,  
le Vice-Président délégué aux Transports

**Jean CHORRO**

(signature et cachet de la société)

**OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Autorisation de signer un avenant N 1 relatif à l'aménagement d'un parking de persuasion Place Vincent Scotto à Meyrargues - Lot 3 espaces verts (n 09MS03C07)**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**12 MARS 2013**